



Prévention du suicide «nebelmeer [mer de brouillard]» – prolongation du crédit récurrent, décision

Propositions:

1. Le Synode décide de prolonger la contribution en faveur du groupe d'entraide «nebelmeer [mer de brouillard]», au sein duquel des jeunes gens peuvent faire un travail sur le suicide de l'un de leurs parents en bénéficiant d'un encadrement professionnel.
2. Il accorde un crédit de CHF 50'000 francs pour les années 2019 – 2022 (soit CHF 12'500 francs par année; compte 2191.3616.00)

Explication

Le suicide est l'une des causes de mortalité les plus fréquentes chez les jeunes. Le risque encouru par des jeunes ayant perdu l'un de leurs parents par suicide est sensiblement plus élevé que dans la moyenne de la population. Les proches adolescents ont besoin d'un lieu protégé particulier, empreint d'empathie, pour pouvoir y déposer les grandes questions, les peurs et les émotions troublantes qu'ils endurent. Ce qui est plus facile avec d'autres jeunes qui passent par des expériences similaires. C'est dans cette optique qu'avait été créé en 1987 le groupe «Nebelmeer» à Zurich. Dès le début il est apparu qu'un groupe d'entraide autogéré représentait une expérience bien trop exigeante pour les jeunes s'ils ne bénéficient pas du soutien d'une ou d'un spécialiste qualifié pouvant canaliser les émotions et influencer positivement la dynamique de la discussion. Cela a conduit au modèle d'un groupe animé par une personne professionnelle.

C'est la participation de jeunes de notre territoire ecclésiastique au groupe «Nebelmeer» de Zurich qui a révélé le besoin d'un tel groupe à Berne. Le Synode d'hiver 2009 a décidé d'accorder un soutien annuel de CHF 10'000 francs qui a permis la création d'un groupe «Nebelmeer» bernois. Celui-ci a été placé sous la direction conjointe de la pasteure Silvia Liniger et d'un étudiant en théologie concerné par cette problématique. Le Synode d'hiver de 2012 a pris connaissance du lancement et du développement réussis de Nebelmeer Berne. Entre-temps, la direction du groupe avait été reprise par la psychologue FSP Ruth E. Kohli.

En 2013, à l'initiative de l'ex-présidente d'Innerwheel/Rotary Bienne, un nouveau groupe a été créé dans le territoire ecclésiastique. Son accompagnement professionnel a été confié à la pasteure Eva Joss. Pour soutenir le groupe de Bienne, le Synode d'hiver 2015 a augmenté la contribution de 2500 francs par année. La pasteure Eva Joss ayant annoncé sa démission pour la fin de 2018; l'occasion se présente donc aujourd'hui de réorganiser la direction des groupes Nebelmeer de Berne et de Bienne. Il serait souhaitable de trouver pour cette tâche une personne habituée aux nouveaux médias et canaux de communication utilisés par les jeunes et qui connaisse les structures des paroisses. Par conséquent, le secteur Diaconie cherche à nouveau une pasteure ou un pasteur possédant les compétences requises pour assurer l'accompagnement professionnel des deux groupes d'entraide à partir de 2019.

Le crédit annuel de CHF 12'500 permet aux groupes d'entraide à Berne et à Bienne de poursuivre leur activité sous une direction professionnelle et d'adapter la communication avec les jeunes gens sur les canaux qui leur sont familiers. A Berne, les rencontres ont lieu une fois par mois avec une dizaine de membres. Le groupe biennois se réunit tous les deux mois et est plus petit puisqu'il compte environ quatre participantes et participants. Une fois par année, une rencontre commune est proposée pendant un week-end avec hébergement. Parallèlement, le crédit permet aussi, dans une mesure restreinte, de mener des actions de sensibilisation et de collaborer à des manifestations thématiques. Le site internet nebelmeer.ch offre déjà une plate-forme commune renvoyant aux trois groupes existants à Berne, Bienne et Zurich. Il est administré par l'association Trauernetz à Zurich. Depuis 2017, cette dernière tient également la comptabilité des deux groupes d'entraide de Berne et de Bienne et est responsable de la gestion du compte.

Le soutien du Synode témoigne de la volonté de l'Eglise de contribuer efficacement à la prévention du suicide et à soutenir la solidarité humaine. Au travers de ces groupes d'entraide et de leur encadrement professionnel, il permet d'assurer un suivi visant avant tout à renforcer les relations dans la vie quotidienne et à redonner espoir. Les jeunes gens peuvent ainsi se confronter à une expérience traumatisante vécue par le passé dans une démarche tournée vers l'avenir.

Le Conseil synodal

Annexes:
Comptes 2017 avec budget 2018
Budget 2019